



FICHE DE SÉCURITÉ DES MATIÈRES DANGEREUSES

HMIS:

Santé- 1 Inflammabilité- 2 Réactivité- 0 Protection
pers.- N

NFPA:

Santé- 1 Inflammabilité- 2 Réactivité- 0 Danger
spécial.- N

SIMDUT: D 2 B

Section 1: Produit et identification de la société

Produit: «Chlorinated Nilogel»
Synonymes: Poudre absorbant «Nilogel»,
chloruré

NILODOR, INC.

10966 INDUSTRIAL PARKWAY NW
BOLIVAR, OHIO 44612, USA

Non-urgence:

Informations sur déversement - Urgence 24
h:

É.-U 800-443-4321

Chem-Tel, Inc.

International 010-330-874-1017

US, Canada: 800-255-3924. International:
1-813-248-0584

Section 2. Identification des dangers

RÉCAPITULATIF DES CAS D'URGENCE

Apparence/odeur: Poudre pâle jaune
lassé comme produit dangereux selon les critères de NOHSC.

AVERTISSEMENT

Inflammabilité : Non classé come inflammable.

Liste des dangers pour la santé : R 36: Irritant aux yeux.

Liste des dangers écologiques : Rien connu

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour de plus amples informations.

Voies probables d'exposition: Non applicable

Yeux: Exposition direct peut irriter les yeux

Peau: Exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau

Ingestion: Peut arrêter la système digestive

Inhalation: Non applicable

États pathologiques aggravés par exposition:

Allergies à parfums

Organes cibles: Rien connu

Ce produit ne contient pas d'agents cancérigènes ni potentiellement cancérigènes tels que stipulés par OSHA, CIRC ou NTP.

Cette substance est classée comme non dangereuse en vertu de la norme de communication relative aux dangers de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Effets potentiels sur l'environnement : (Voir la section 12 pour de plus amples informations).

Rien connu

Section 3. Composition/Information sur les ingrédients

Composant	N° CAS	% par poids
-----------	--------	-------------

Polyacrylate de Sodium	9003-04-7	40 - 70	N
Amidon	9005-25-8	10 - 30	N
Hypochlorite de Calcium	7778-54-3	0.5 - 1.5	N
Salicylate de méthyle	119-36-8	0.1 - 1.0	O
Cinnamaldéhyde	104-55-2	0.1 - 1.0	O

Section 4. Premiers soins

Contact oculaire:	Rincer avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.
Contact cutané:	Laver avec du savon et d'eau.
Inhalation:	Transporter à l'air frais.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Si conscient, donner d'eau ou du lait à boire.
Remarque adressée aux médecins:	Contact avec liquides alcalines peut relever du chlore.

Section 5. Mesures de lutte contre les incendies

Agents d'extinction appropriés:	Eau, mousse, dioxyde de carbone, ou extincteur de poudre chimique sèche.
Agents d'extinction non-appropriés:	Rien connu
Produits de combustion:	Oxydes de carbone, d'azote, et du chlore; Chlore; Chlorure du hydrogène.
Protection des pompiers:	Respirateur indépendant.

Section 6. Mesures contre les déversements accidentels

Précautions personnelles:	Tenir loin des yeux et de la peau.
Précautions environnementales:	Tenir loin des cours d'eau.
Méthodes de confinement:	Endiguer avec du sable, de l'argile ou d'autre matière propre.
Méthodes de nettoyage:	Balayer ou pelleter à une boîte pour disposer.
Autre information:	Exposition à acides forts ou alcalis forts peut relever du chlore.

Section 7. Manipulation et stockage

MANIPULATION

Tenir sec.

STOCKAGE

Tenir hors de portée des enfants. Tenir dans boîtes originaux, fermés, à températures ambiants.

Section 8. Contrôles d'exposition/Protection personnelle

LIGNES DIRECTRICES D'EXPOSITION

COMPOSANT:	TWA:	LD-50
Polyacrylate de Sodium	Rien établi	Indéterminé
Amidon	Non applicable	Non applicable
Hypochlorite de Calcium	Rien établi	850 milligrammes à kilogramme
Salicylate de méthyle	Rien établi	887 milligrammes à kilogramme
Cinnamaldéhyde	Rien établi	2220 milligrammes à kilogramme

Contrôles de fabrication: Ne sont pas nécessaires normalement.

Protection des yeux/du visage: Lunettes protectrices si usant de quantités grandes.

Protection de la peau: Gants de caoutchouc si usant de quantités grandes.

Protection des voies respiratoires: Ne sont pas nécessaires normalement, mais voir la section 10.

Facteurs hygiéniques d ordre général: Tenir loin des aliments et des boissons.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Couleur: Blanc à pâle jaune	Odeur: Épicée
État physique: Poudre	Seuil olfactif:
pH: Non applicable	Point de congélation: Non applicable
Taux d évaporation: Non applicable	Point d ébullition: Non applicable
Point éclair: Non applicable	Inflammabilité (solide, gaz): Non classé comme solide inflammable.
Limite supérieure d inflammabilité: Indéterminé	Limite inférieure d inflammabilité: Indéterminé
Pression de vapeur: Moins que 0.01 Torr (0.01 mm du Hg) à 20°C (68°F)	Densité relative: Non applicable.
Densité de vapeur: Non applicable	Température auto-allumage: Indéterminé
Composés organiques volatils (COV), poids en %:	Solubilité (eau): Absorbe de l'eau et fait un gel

Percent Volatile: Moins que 5 %, tous parfums.

Matières volatiles en %: Moins que 5 %, tous parfums.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Exposition à alcalis

Matériaux incompatibles: Alcalis

Produits dangereux de décomposition: Gaz du chlore à exposition à matières alcalines.

Réactions dangereuses potentielles: Voir sur.

Section 11. Informations toxicologiques

EFFETS AIGUS

Oral LD50: Plus que 1200 milligrammes à kilogramme.

Dermal LD50: Plus que 2000 milligrammes à kilogramme.

Inhalation: Plus que 3 milligrammes à litre.

Irritation oculaire: Exposition direct irrite les yeux.

Irritation cutanée: Exposition prolongée peut irriter la peau.

Sensibilisation: Rien connu.

EFFETS CHRONIQUES

Cancérogénicité: Rien connu.

Mutagénicité: Rien connu.

Effets sur la reproduction: Rien connu.

Effets sur le développement: Rien connu.

Section 12. Informations écologiques

Ecotoxicité: Non applicable
Persistance/Dégradabilité: Biodégradable
Bioaccumulation/Accumulation: Non applicable
Mobilité dans l'environnement: Non applicable

Section 13. Information sur l'élimination

Disposer selon les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Section 14. Informations sur le transport

US DOT (terrestre)

Description d'expédition réglementaire: N'est pas une matière hasardeuse.

CANADA TDG (terrestre)

Description d'expédition réglementaire: N'est pas une matière dangereuse.

ICAO (par air)

Description d'expédition réglementaire: N'est pas une matière dangereuse.

IMDG (par voie d'eau)

Description d'expédition réglementaire: N'est pas une matière dangereuse.

Section 15. Informations réglementaire

Inventaires mondiales

TSCA: États-Unis	Compris
LIS: Canada	Compris
ECL: Corée	Inconnu
PICCS: Philippines	Inconnu
ENCS: Japon	Inconnu
AICS: Australie	Compris
IECS: Chine	Inconnu
EINECS: Union Européenne	Compris

Information SARA 313 : Ne contient rien de substances régies à SARA 313

California Safe Drinking Water et Toxic Enforcement Act of 1986 : (Proposition 65)

Ne contient rien de substances régies à Proposition 65

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

D 2 B

Section 16. Informations diverses

Légende:

NFPA, HMIS:

0=Danger minimal, 1=Léger danger, 2=Danger moyen, 3=Danger grave, 4=Danger extrême

Préparé par: Service technique

Bien que nous estimions les données relatives aux résultats de tests contenues dans les présentes comme factuelles et les opinions exprimées comme issues de spécialistes qualifiés, les données ne doivent pas être interprétées comme garantie ou représentation pour lesquelles nous assumons une responsabilité juridique. Les informations sont offertes uniquement à titre de considération, d'investigation et de vérification. Toute

utilisation de ces données et de ces informations doit être déterminée par l'utilisateur conformément à la législation fédérale, de l'état et locale.